

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement – École Saint-Noël-Chabanel
Au salon du personnel (Pavillon des Découvreurs)
Le mardi 12 décembre à 18 h 45

1. Ouverture de la séance à 18h45 et vérification du quorum :

Membres élus parents : Orlando Eusebio Bustamante Rocha, Marie-Soleil Hamelin, Issam Jebabli et Zinelabidine Guessouri

Membres élus école : Éric Simon, Gaétane Aspirot, Julie-Anne Trottier-Després et Odete Parente

Direction : Laila Tamda et Benoit Patry

Membre de la communauté: Andrea Suarez et Lia Jamison Chalifoux

- 2. L'ordre du jour est lu par M.Orlando Eusebio Bustante Rocha en l'absence de la présidente et proposé par Julie-Anne Trottier-Després et adopté à l'unanimité.**
- 3. Le procès-verbal du 9 octobre 2025 est proposé par Julie-Anne Trottier-Després et adopté à l'unanimité.**
- 4. Parole au public** : aucun public
- 5. Plan de lutte pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation (adoption)**
Mme Laila Tamda présente le nouveau *Plan de lutte* qui une fois adopté sera accessible sur le site de l'école pour tous. Il est proposé par M.Orlando Eusebio Bustante Rocha et est adopté à l'unanimité.
- 6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSDM (Consultation):**
Mme Laila Tamda présente le PTDR en format *Forms* afin que les membres puissent le valider. Mme Julie-Anne Trottier-Després propose de rajouter dans les commentaires que la démolition et la reconstruction de la bâtisse situé au 8801, 25e Avenue dans un proche futur sont importantes afin de diminuer rapidement la surpopulation au pavillon des Découvreurs et rapprocher le 3^e cycle.

7. Critères de sélection de la direction d'établissements (Consultation):

Mme Laila Tamda présente le questionnaire *Forms* que les membres du CÉ doivent compléter. Plusieurs membres du CÉ soulignent le manque de précision des questions et l'impossibilité de placer les critères par ordre de priorité.

8. Sorties éducatives (Approbation)

M. Patry présente les nouvelles sorties et Mme Laila Tamda rassure M. Orlando Eusebio Bustante Rocha qui s'interroge comment sont attribuées les activités et sorties. Elle explique que pour les plus petits (préscolaire), les enseignants privilégient les activités à l'école. De plus, chaque enseignant dispose d'un montant pour organiser des activités et sorties. Donc tous les élèves participeront d'ici la fin de l'année à des sorties. Mme Julie-Anne Trottier-Després renchérit que plusieurs enseignants s'inscrivent à des activités gratuites offertes par différents organismes et sont sélectionnés. Ce qui rajoute des activités et des projets à certains groupes.

Il est proposé par M. Issam Jebabli que les sorties et les activités présentées par M. Benoit Patry soient approuvées.

9. Points d'information

9.1. Direction

9.1.1. Formation obligatoire des membres du CÉ

Madame Tamda rappelle qu'il est obligatoire pour tous les nouveaux membres du CÉ d'écouter les capsules de formation et enverra de nouveau les liens aux membres concernés.

9.1.2 Projet éducatif

Madame Tamda présente les objectifs du projet éducatif sélectionnés par l'équipe-école, ainsi que les moyens mis en place pour les atteindre.

9.1.3 Suivi budgétaire

Madame Tamda présente les grandes lignes du budget de l'école. Il n'y a pas de déficit, mais les marges de manœuvre sont très limitées.

9.2. Comité de parents du CSSDM

La rencontre 7 octobre n'ayant pas eu lieu puisqu'il n'y avait pas quorum, Mme Marie-Soleil Hamelin résume les grandes lignes des rencontres du 14 octobre, 28 octobre et du 25 novembre 2025 : régie interne, remboursement des frais de garde et de déplacement pour les parents participants, suivi sur les boîtes courriels des conseils d'établissement, prochaine formation offerte aux parents sur la civilité et l'implication parentale, bilan de la responsable du traitement des plaintes, l'état d'avancement du PEVR et taux de réussite au travers des établissements du CSSDM, soutien du RCPAQ et les conséquences directes et indirectes des coupures budgétaires ministérielles auprès des élèves.

9.3. Personnel enseignant

.M. Eric Simon informe que les activités parascolaires sont un succès et que dû aux coupures ministérielles, il est impossible de répondre à la forte demande comme les années précédentes. Environ la moitié des élèves du 3^e cycle se partagent donc les activités de sports (hockey cosom, futsal et flag football) de secourisme, de tricot et de cuisine. Ensuite, pour Noël, le conseil d'élèves a planifié au pavillon Des Bâtisseurs plusieurs activités: conte, cinéma, petit-déjeuner... Mme Odete Parente renchérit avec les activités ludiques d'apprentissage, de collaboration et de motricité organisées pour les enfants du 1^{er} cycle dès le 17 décembre. Mme Tamda présente la vidéo *Le mystère au pays des flocons* aux parents. Ce sont les élèves du 1^{er} cycle qui ont composé cette histoire (version papier). Par la suite, des enseignantes l'ont adaptée en version numérique sous forme de vidéo.

Toute l'école sera en fête la dernière semaine tout en continuant les apprentissages.

9.4. Service de garde

Mme Gaétane Aspirot explique que trois des journées pédagogiques à venir seront animées à l'école par des organismes extérieurs . Les activités prévues sont *Skatepark* à l'école , *Aventure pirate* et initiation à la danse du monde avec la troupe Samajam. De plus, afin de réduire les coûts aux parents, les enfants n'iront pas à la cabane à sucre, mais la « cabane à sucre » viendra à l'école lors d'une journée pédagogique au début du printemps.

10. Questions diverses

Mmes Andrea Suarez et Lia Jamison Chalifoux annoncent qu'il y a eu un petit budget qui s'est dégagé afin de permettre à une quinzaine d'enfants de bénéficier de l'aide aux devoirs avec l'organisme La Petite Maison. Cela est loin d'être suffisant, car la liste est longue et le manque à gagner de 40 000\$ provoque des coupures de services énormes et notables au sein du quartier (aide aux devoirs, soutien aux parents, liaison maison et école...) M. Eric Simon, Mme Odete Parente et Mme Julie-Anne Trottier -Després vantent leur professionnalisme, leur importance comme facteur de réussite et de protection des jeunes du quartier, ainsi que le lien qu'ils créent entre les parents et l'école. Mme Tamda est à l'écoute et déplore le manque de budget afin de continuer la collaboration avec l'organisme qu'elle apprend à connaître. De plus, elle ne peut garantir qu'il y aura du budget l'année prochaine pour poursuivre dû aux coupures budgétaires ministérielles. Toutefois, elle s'engage à communiquer avec eux si jamais la situation changeait.

11. Levée de la réunion à 20h25

Président.e

Directrice